

PROCES-VERBAL DE LA PRATIQUE SPORTIVE

SECTION FEMININE

Réunion du mardi 3 octobre 2023

Président de séance : **M. Mickael Guillamot**

Présents : **Mme Vanessa Mizzi - MM. Jean Brzozowski - Mickael Herry - Jacques Olivier - Pascal Rousset - Régis Rubies**

Absent excusé : **M. Pascal Lefevre**

Absents : **Mme Laetitia Duchemin - M. Fabrice Garlaschi - Gabriel Jost**

Le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF dans un délai de sept jours auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football à compter du lendemain du jour de la notification de la décision.

RENTREE DU FOOT

Vous trouverez les lieux et les clubs engagés pour la rentrée du foot féminine, pour les catégories U6F à U13F, sur ce lien

<https://herault.fff.fr/simple/rentree-du-foot-des-feminines-u6-a-u13/>

COLLOQUE FEMININ

Le colloque féminin aura lieu le samedi 6 janvier 2024. Au programme de ce colloque, des ateliers sur la sécurité, fidélisation et l'arbitrage.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

FÉMININES SENIORS A 8

⚽ Poule A

ENSERUNE FC / FCO VIAS

Du 8 octobre 2023

Est reportée au 11 octobre 2023

(Accord des 2 clubs)

⚽ Poule C

BALARUC STADE / M. ARCEAUX

Du 15 octobre 2023

Est reportée au 22 octobre 2023

(Accord via footclubs)

FORFAITS

FC LAVERUNE 1

27255907 - U15F (A) du 30/09/2023

Contre ARCEAUX MTP 1

Courriel du 27 septembre 2023

Amende : 28€ (forfait notifié moins de 10 jours + x 2 à domicile)

En application des dispositions des Articles 159 des Règlements Généraux FFF et 17 du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le mardi 10 octobre 2023

Le Président de séance,
Mickael Guillamot

Le Secrétaire,
Jean Brzozowski